



L'an deux mille vingt le vingt neuf octobre,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,  
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la  
présidence de Mme MOULIN Catherine, Maire,  
Nombre de conseillers en exercice : 11  
Date de convocation : 1/09/2020

Présents : **Leigh FAULKNER, Pierre HOEZELLE, Francis  
HOEZELLE, Maxime LE HUNG, Mathilde HOUZE, Régis MOREL,  
Françoise ROMANET, Noémie SERRU, Alain DETOLLE, Catherine  
MOULIN**

Excusée : **Victoire BEAUJOU,**

**Victoire BEAUJOU donne pouvoir à Leigh FAULKNER  
Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code  
général des collectivités territoriales, il convient de procéder à  
la nomination du secrétaire de séance.**

**Mme Mathilde HOUZE se propose et est désignée pour assurer  
ces fonctions.**

**Secrétaire : Mathilde HOUZE,**

DCM 2020/65 : Candidature à l'appel à projet régional « Nature et  
Transition »

Monsieur Pierre Hozelle demande au conseil municipal l'autorisation  
d'ajouter à l'ordre du jour en questions diverses, le sujet de la  
candidature communale à l'appel à projet régional « Nature et  
Transition ».

Le conseil ayant accepté ce premier point, après présentation du  
dossier reçu préalablement par les conseiller.e.s pour lecture, le conseil  
décide de :

- valider le dépôt de candidature « Nature et Transition » du dossier  
auprès de la région

Suite à un vote à mains levées, le conseil a accepté à l'unanimité ce  
dépôt de dossier.

À Faux la Montagne, le 30/10/2020  
La Maire  
C MOULIN

